

Rapport de Human Rights Watch : Le Burundi dénonce un « rapport biaisé »

Jeune Afrique, 13 juin 2019 Burundi : HRW dénonce les violences à l'encontre des membres d'un parti d'opposition. Dans un rapport publié le 12 juin, l'ONG Human Rights Watch s'alarme des violences perpétrées à l'encontre des membres du parti d'opposition d'Agathon Rwaso, le Congrès national pour la liberté (CNL). Alors que le dialogue sous l'égide de l'EAC n'a pas permis une sortie de crise en plusieurs années de médiation, le Conseil de sécurité de l'ONU doit aborder la question le 14 juin.

« Les autorités du Burundi et des jeunes affiliés au parti au pouvoir ont battu, arrêté arbitrairement, fait disparaître des dizaines d'opposants politiques réels ou supposés », affirme le rapport de Human Rights Watch, ce cycle de violence inscrit dans la continuité de la campagne d'intimidation qui avait précédé le référendum constitutionnel du 17 mai et que HRW avait dénoncé. « Les abus semblent avoir augmenté depuis l'accroissement d'un nouveau parti d'opposition en février », poursuit le rapport qui attribue notamment ces violences aux autorités locales et aux Imbonerakure, ligue des jeunes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, et accuse par l'ONU de lui servir de « milice ». Agathon Rwaso, le principal opposant de Pierre Nkurunziza encore dans le pays, a obtenu, le 14 février, l'agrément de son nouveau parti par le ministre de l'Intérieur burundais, après plusieurs mois de bras de fer. Le Congrès national pour la liberté (CNL), sa nouvelle formation, vient remplacer Amizero yabarundi, interdite par la nouvelle Constitution qui proscribit les coalitions indépendantes. Un « rapport biaisé » Human Rights Watch explique avoir mené au cours des quatre derniers mois des entretiens téléphoniques avec 33 victimes, proches de victimes et témoins, dans les provinces de Bubanza, Cibitoke, Gitega, Karuzi, Kirundo, Muramvya, Muyinga, Ngozi et Rumonge, ainsi qu'à Bujumbura. Ses chercheurs ont également changé avec 30 réfugiés ayant quitté le Burundi suite au référendum de mai 2018. Selon le rapport, « au moins 24 membres du CNL réels ou supposés » ont été arrêtés depuis l'enregistrement du parti. Contactés, la présidence a contesté les propos tenus dans le rapport. Le porte-parole de la présidence, Jean-Claude Ndenzako Karerwa, accuse l'ONG de ne dire « du bien que de ceux qui la sponsorisent » et dénonce un « rapport biaisé ». Dialogue au point mort Le rapport intervient alors que le Conseil de sécurité de l'ONU est censé aborder la question de la situation au Burundi le vendredi 14 juin. Le briefing de l'envoyé spécial au Burundi, Michel Kafando, initialement prévu le 28 mai, avait finalement été reporté à la dernière minute. Cette réunion de l'ONU s'inscrit également dans un contexte d'une médiation au point mort, initiée par l'East African Community en 2015, après la crise et les violences électorales. Le facilitateur Benjamin Mkapa a renoncé en novembre à poursuivre sa mission après un ultime round de discussions boycotté par les autorités. « En un an de l'élection présidentielle pour 2020, l'EAC a néanmoins échoué », lors du dernier sommet du bloc régional en février, de garder la main sur la médiation. Le président ougandais Yoweri Museveni, le tanzanien John Magufuli et le kényan Uhuru Kenyatta ont tenté de désigner pour continuer les consultations avec le président Pierre Nkurunziza et tenter de relancer le dialogue. Agathon Rwaso n'a pas dit s'il se présenterait au scrutin de l'an prochain. Pierre Nkurunziza, lui, bien qu'autorisé par la Constitution à briguer deux nouveaux mandats à partir de 2020, a promis, le jour de la promulgation de la Constitution, de ne pas se représenter. Par Romain Gras

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});